Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Institut des Parons

25 juin 2025 à 18h30 en salle du Conseil d'administration.

Conformément à la liste d'émargement, onze membres du CA, régulièrement convoqués par courrier du 28 mai 2025, sont présents. L'AGO peut valablement se tenir. Sont également présents Monsieur Thierry POUPLIER, Directeur Général & Responsable Administratif et financier, Monsieur Ludovic CREBIER, Commissaire aux Comptes et Monsieur Fabien ROSANO, Expert-comptable.

Le Président ouvre la séance à 18h40. Il remercie les participants de leur présence et passe aux points à l'ordre du jour.

1- APPROBATION DU PV DE L'AGO DU 19 JUIN 2024.

Le Président procède à sa lecture et le soumet au vote : Le PV est approuvé à l'unanimité.

2- APPROBATION DU RAPPORT MORAL 2024

Monsieur POUPLIER commente et présente le rapport moral 2024. (Un document est distribué à chaque participant et projeté sur grand écran.)

Soumis au vote le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3- PRESENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2024

Monsieur POUPLIER présente et commente le document « Rapport Financier 2024 » projeté sur grand écran.

Soumis au vote le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2024

Monsieur Ludovic CREBIER distribue le document « Rapport du Commissaire aux comptes 2024 »
Monsieur CREBIER CAC : « certifie que les comptes annuels sont au regard des principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

5- AFFECTATION DES RESULTATS

Application des règles du CPOM concernant l'IME et l'ESAT (en totalité en réserve d'investissement) et dans la limite de 5% des charges brutes annuelles pour les résultats des établissements du CD13, le surplus pour le CD13 en affectation en RAN adoptée à l'unanimité.

6- QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Soumis au vote le quitus est donné à l'unanimité.

7- QUESTIONS DIVERSES

- Le projet d'achat d'une des maisons neuves sis route d'Eguilles réalisées par le groupe Figuière à proximité de l'EANM LEON MARTIN pour accueillir le SAS de répit dans l'attente de la construction d'une unité type résidentielle dans le jardin de l'EANM Léon MARTIN de 150 m2 est approuvé à l'unanimité.
- Monsieur POUPLIER, présente les EPRD 2025 pour l'IME, l'ESAT, L'EANM LEON MARTIN, L'EANM CEZANNE. Les EPRD 2025 doivent être envoyés avant le 30/06/2025 aux autorités de la tarification (ARS PACA et CD13). Soumis au vote les EPRD 2025 sont approuvés à l'unanimité.
- L'IME et l'ESAT des Parons seront évalués par une évaluation externe en décembre 2025.
- Monsieur POUPLIER demande l'autorisation d'anticiper l'ouverture de 0.5 ETP de chef e service pour l'EANM CEZANNE et le financement de 0.5 ETP de chef de service pour l'ESAT par l'ESAT production. Ainsi un chef de service pourra être recruté à temps plein pour l'EANM CEZANNE et Madame Audrey RENAUD passera en qualité de chef de service à temps plein sur l'ESAT des Parons. Les demandes sont approuvées à l'unanimité.
- Travaux en cours :
    - Extension de l'EANM CEZANNE par un appartement de 100 m2 qui devrait se terminer en octobre 2025 avec une ouverture au premier janvier 2026. Le Président remercie Monsieur Jean-Philippe VACHIN pour sa supervision dans ce projet.
    - Réhabilitation du Gymnase.
    - Remplacement des baies vitrées de la piscine
    - Remplacement des enduits de toutes les façades de la bastide ainsi que des menuiseries extérieures.
    - Réhabilitation totale de la piscine de la Villa
    - Suppression de la piscine du FAJ PIQUE LA LUNE et réfection de la terrasse.
    - Plantation de 20 oliviers devant Cézanne et des palmiers derrière les drapeaux sur la butte à côté de la bastide.
    - Madame Chantal HELMAN décrit le fonctionnement et la réussite de la Maison DACOR dans l'aide apporté par le spectacle au handicap. Des groupes des Parons participent depuis l'ouverture et Madame HELMAN remercie Monsieur POUPLIER pour le partenariat avec les Parons qui est allé en s'intensifiant.
    - Le 30/06/2025 à GOULT aura lieu l'inauguration de la maison de Vincent
    - Monsieur Gilbert HUMBERT nous informe que le ROTARY veut faire une action en faveur des Parons.
    - Le Président rappelle que la fête annuelle aura lieu samedi 28/06/2025. Il appelle à vigilance car il fera chaud.
    - Madame Françoise MARTIN-ROMIEU nous informe qu'elle quitte le Conseil d'administration pour des petits soucis de santé, liés à l'âge mais qu'affectivement elle sera toujours avec nous. Le Président la remercie pour tout ce qu'elle a fait depuis très longtemps.
    - Le Président remercie les membres présents et lève la séance à 20h30.

Le Président le Secrétaire